

CHAPITRE QUATRIÈME

Que penser de l'ancien épiscopat.

I. Ce qui nous frappe tout d'abord dans l'ancien épiscopat, c'est qu'il est partout. Les siècles l'ont mêlé à toutes les branches de l'organisation administrative et politique. — Sa compétence et ses services en matière profane. — Combien ces évêques sont français et portent à travers l'histoire l'empreinte de leur siècle. — Si l'action de l'Eglise est limitée au spirituel. — A cette ubiquité des évêques s'allie un *grand prestige*. — Grands noms, grand train de l'épiscopat. — Inconvénients du choix exclusif des évêques dans la noblesse. — Le bas clergé et le peuple s'en plaignent. — Ces prélats trop au-dessus de leur clergé et de leurs fidèles. — II. Ce qui se dégage de cette situation complexe, c'est que ces évêques avaient au plus haut degré les *vertus sociales*. — Ils avaient aussi les *vertus privées*, malgré la tâche imprimée à ce grand corps par la vie peu édifiante d'une dizaine de prélats. — Quant aux *vertus épiscopales*, on peut reprocher à la minorité le manque de résidence et la rareté des visites diocésaines. — Difficulté de porter le poids de l'épiscopat au milieu d'une existence de grand seigneur. — Attraction de la cour. — Cependant la majorité des prélats fidèles à ses devoirs épiscopaux. — III. La défaite religieuse au xviii^e siècle. — Grief contre cet épiscopat de n'avoir pas défendu victorieusement la foi. — Sympathies et relations de quelques prélats avec les philosophes. — La Font de Savine enthousiaste de Rousseau. — Les *Feneloniana* de Boisgelin. — La masse de l'épiscopat fait bloc contre les philosophes. — Nombre de prélats de valeur. — Ils sont presque tous docteurs en théologie. — « Quelle doctrine », dit Royer-Collard. — Evêques membres de l'Académie. — Leurs goûts littéraires. Leur culture. — Mais les grands talents sont du côté des philosophes. — Le champ de bataille n'est plus la théologie. — La lourde armure du syllogisme déconcertée par l'artillerie légère de Voltaire et des assaillants. — Vieux cadres usés. — Lassitude de la défense. — Le clergé s'est laissé surprendre par la tempête et n'a pas su prévoir l'avenir. — L'enchevêtrement de l'Eglise dans tous les ravages de l'Etat cause de faiblesse et de ruine commune. — L'édifice va craquer. — IV. Le pour et le contre de cet épiscopat. — Pourquoi on le quitte à regret. — Son charme qui a conquis Tocqueville, Taine, Burke. — La Révolution va faire éclater ce que l'ensemble de cet épiscopat avait au fond de l'âme de sève, de vertus, de courage et de foi.

I

Au moment où l'ancien épiscopat, que nous avons essayé de faire revivre en ces pages, va disparaître dans le gouffre de la Révolution, il convient de jeter un regard en arrière, de recueillir nos impressions et de conclure.

Ce qui nous a tout d'abord frappé dans les évêques d'autrefois, c'est ce qui les distingue de ceux d'aujourd'hui. Avant 1789, ils sont partout. L'Eglise de France a été si intimement mêlée depuis des siècles à toutes les manifestations de la vie provinciale et nationale, elle a si profondément pénétré de sa sève féconde le sol de la patrie, elle a si puissamment animé de son souffle toutes les institutions, tous les élans du pays, que sa place est restée énorme dans cette immense famille où elle a si longtemps apparu comme mère et tutrice.

Quand le moyen âge a universellement engagé la France dans l'engrenage de la féodalité, les évêques sont entrés dans le système, ont recueilli, au cours des âges, des seigneuries, des suzerainetés, des titres qu'ils ont encore en 1789, et qui valent à presque tous des droits féodaux, à plusieurs ces entrées étranges où les plus fiers barons conduisaient de leur main la mule du pontife. Le triomphe définitif de la royauté absolue a réduit, il est vrai, tous ces petits potentats à la condition de sujets ; mais, si leur ancienne puissance féodale n'est plus qu'un vain souvenir, il semble que la gloire des ancêtres dont il portent le nom rejaillisse avec un éclat particulier sur les évêques de 1789.

Ne croyez pas que ces brillants prélats se renferment dans l'inaction d'une existence égoïste et satisfaite. Jamais peut-être ils n'ont montré une sollicitude plus éveillée, plus prompte, plus ouverte à tous les intérêts de leur troupeau et de leur pays. Ils croient avoir charge de peuple autant que charge d'âmes. Leurs villes trouvent en eux des protecteurs empressés et tout-puissants. Leurs provinces les voient accourir aux pays d'Etats, aux assemblées créées par Neckér et par Calonne. Là nul ne

Cette expansion, cette sorte d'*ubiquité* de l'épiscopat était rehaussée par un grand *prestige*. Les évêques de l'ancien régime étant partout, ne pouvaient passer inaperçus; mais ils étaient par eux-mêmes assez grands personnages pour être remarqués. A la veille de la Révolution, on s'était arrangé de façon à n'appeler que des nobles à la mitre. C'était une aberration; mais quel éclat séculier, quel crédit auprès d'un intendant, d'un gouverneur, d'un parlement, le corps épiscopal tirait de ces blasons illustres! Ces prélats qui s'appellent Montmorency, La Rochefoucauld, Talleyrand-Périgord, Crussol d'Uzès, Clermont-Tonnerre, etc., font figure dans leur diocèse, leur province, à la cour, partout où ils se montrent. Leurs collègues, sans appartenir tous à une aussi brillante race, ont leur nom dans l'armorial et le portent noblement. Chez eux, nous l'avons vu, grande naissance, grandes manières, grand air, grande vie, grande situation, tout se réunit pour en faire des personnages de marque. En un temps d'élégance raffinée, ils joignent à une distinction suprême, à une grâce insinuante et souriante, la dignité, la gravité que comporte leur caractère sacré. En tous bat un vrai cœur de gentilhomme. Dans tous leurs actes, ils sont guidés par ce sentiment de l'honneur qui faisait dire à Voltaire: « Le corps des évêques était presque tout composé de gens de qualité, qui pensaient et agissaient avec une noblesse digne de leur naissance. » Cette distinction, souvent reflet des sentiments chevaleresques de toute une race, cette fleur d'éducation épanouie dans une famille et un milieu choisis, ont bien leur charme même pour nous, habitués que nous sommes aux allures plébéiennes de la démocratie. Nos aînés, qui ont pu connaître quelques rares survivants de l'ancien épiscopat, nous parlent volontiers de la séduction de leurs manières et de leur personne.

Ces grands seigneurs ont une représentation en rapport avec leur situation spirituelle et séculière. De tous côtés nous les avons vus s'élever des palais, des maisons de campagne, où quelques-uns tiennent une véritable cour, où la plupart déploient cette existence large qui convient

à des hommes bien nés. Ne leur demandez point de trop compter avec leurs ressources. Le défaut d'un gentilhomme n'est point lésine mais prodigalité. Placez un Rohan, un Dillon, un Choiseul à la tête d'un diocèse: ne sera-t-il pas tenté d'y mener le train de vie de sa famille, et est-ce une raison pour lui, une fois évêque, de dépenser moins que ses frères parce qu'il a plus de revenus? Si la mense épiscopale ne suffit pas à tant de frais, une ou deux abbayes viendront doubler, tripler au besoin la dotation. En fait, l'entourage profitait de ces largesses. Ces biens de France étaient consumés en France. Une bonne part de ces revenus passait aux pauvres, aux œuvres de bienfaisance. Il convient de juger ce luxe d'après les idées du temps, d'après les convenances sociales longtemps acceptées par l'esprit public.

Avant la grande liquidation de 1789, le recrutement même de l'épiscopat dans la noblesse ne semble pas avoir excité de grandes plaintes. L'exclusion systématique des roturiers était relativement récente; nous les avons vus arriver, sous Louis XIV, aux premiers honneurs de l'Eglise. La présence d'un grand seigneur à la tête d'un diocèse flattait toute la noblesse d'une province, tous les parlementaires, tous les gens en place, fiers d'avoir commerce avec un prélat gentilhomme, d'une politesse si exquise, d'une hospitalité si large. Alors que les grâces s'obtenaient par influence, les villes saluaient volontiers dans leur palais épiscopal un Montmorency, un Rohan, un Talleyrand-Périgord, un cardinal de Bernis, dont le crédit pouvait faire diminuer tel impôt et octroyer telle faveur. Le peuple, qui ne pouvait se flatter de relations sociales avec ces grands personnages ecclésiastiques, savait du moins que leurs mains, toujours plus libérales que celles d'un bourgeois, s'ouvraient pour répandre les largesses avec une munificence touchant parfois à la prodigalité.

Cette situation, tolérée encore sous l'ancien régime, parut insupportable en 1789. Il faut convenir qu'elle prêtait aux plus vives critiques. Les conditions de recrutement, le luxe de ce noble épiscopat provoquèrent des

plaintes véhémentes. Qui pourrait prétendre qu'elles n'eussent pas de fondement? Le parti pris de réserver aux gens de naissance toutes les grandes situations, créait dans l'Eglise de France deux clergés. Limiter ainsi ses choix à une caste, c'était restreindre le champ de l'élection et s'exposer par là même à laisser à la porte les plus méritants. A quoi bon mettre une barrière de blasons entre des hommes honorés du même sacerdoce, tous disciples du Galiléen qui fit entrer dans le collège des apôtres Pierre le batelier, Mathieu le publicain, Paul le citoyen romain? Pourquoi signifier en fait à des hommes qui ont plus de vertus, plus de lumières que d'ancêtres, qu'ils resteront obscurs et pauvres, tandis que les hautes charges et les grasses prébendes iront aux clercs à sang illustre et à éducation raffinée? Je vois ces privilégiés accourir de Paris, des autres diocèses, autour du nouvel évêque, pour prendre les meilleures places. Ce partage, contraire en tout temps à l'Evangile, aux intérêts de l'Eglise, qui, plus que toute autre institution, doit appeler dans son gouvernement les plus dignes, ce partage était une folie au moment où la distinction des classes, déjà si atténuée par l'ascension constante du tiers état, où toutes les barrières sociales allaient tomber sous les coups de la Révolution.

Pendant que les plébéiens du clergé regardent, parfois avec amertume, les honneurs et les richesses passer à leurs confrères bien nés, le peuple lève aussi les yeux vers ces seigneurs-pontifes, et voyant à quelle hauteur les ont placés l'Eglise et l'Etat, il les trouve bien élevés au-dessus de lui. Mais ces évêques, nous l'avons vu, usent de leur situation, de leur influence, de leurs lumières, pour travailler dans les villes, dans les provinces, au bien général: n'importe, le tiers état se croit déjà assez éclairé, assez fort pour faire ses affaires lui-même. Mais ces évêques se consacrent avec une générosité inépuisable au soulagement de toutes les misères, à toutes les œuvres de charité et d'instruction publique: n'importe, leur existence se déroule au milieu d'un éclat de représentations, d'un luxe qui donnent le mirage de la prodigalité,

et font crier à la dissipation du bien des pauvres par une masse déjà ombrageuse et égalitaire. Le curé, que le peuple voit vivre avec lui, a peu; l'évêque, le noble bénéficiaire, que le peuple ne voit guère, a beaucoup. Quelle prévention déjà puissante, quel argument contre la répartition des biens d'Eglise!

La hauteur à laquelle les conditions de son recrutement, de son existence, élevaient l'épiscopat, l'exposaient à perdre pied, à n'avoir pas de fortes racines dans les couches profondes de la nation. La tête était trop au-dessus du corps. Pour bien mener un peuple il faut le connaître, le comprendre, et par conséquent vivre un peu de sa vie, faire vibrer son âme avec la sienne. Il convient dès lors de n'être comme origine ni trop haut, ni trop bas. Les anciens évêques étaient trop haut. Leurs grands noms, leurs grandes manières, leur grand air, jetaient sur l'Eglise de France un brillant prestige; mais n'était-il pas à craindre que ces prélats gentilshommes, malgré leur souplesse, leur bonté et leur grand cœur, ne demeurassent étrangers, par suite de leur éducation, de leur genre de vie dans un milieu choisi, à certains besoins, à certaines préoccupations de leurs ouailles? D'ordinaire on ne sait bien que ce qu'on a vécu; il y a des barrières entre les castes comme entre les peuples.

II

Que conclure? Quelle est l'impression qui se dégage d'une situation si complexe et, en définitive, quel jugement faut-il porter sur ces prélats d'ancien régime? Nous avons étudié en eux, dans les trois parties de ce livre, le grand seigneur, l'évêque et l'homme, ou, si l'on veut, l'homme public, l'homme d'Eglise et l'homme privé.

Tous les lecteurs auront été unanimes à reconnaître que ces évêques avaient au plus haut degré les *vertus sociales*. Rarement leur sollicitude pour tous les intérêts, tous les besoins des populations, s'est montrée avec au-

tant d'éclat que dans ce siècle où la charité chrétienne a trouvé un puissant appui dans je ne sais quelle explosion de sensibilité humaine. Quelque vaste que fût le champ ouvert ici devant eux, à une époque où une tradition séculaire appelait leur intervention, leur initiative dans un domaine aujourd'hui fermé en partie à l'Église, leur activité, leur zèle, leur bonté attentive et compatissante, ont su le féconder tout entier et accomplir des merveilles. Nous les avons vus à l'œuvre. Ils nous sont apparus véritablement comme pères, comme pasteurs des peuples. Comme ils ont su élargir, au XVIII^e siècle, l'héritage de charité légué par les siècles, et donner à leurs fondations les formes que réclamaient les temps nouveaux ! Assurances contre l'incendie, prêts gratuits, monts-de-piété, hôpitaux, suppression de la mendicité, assistance par le travail, cours d'accouchement pour fournir des sages-femmes aux campagnes, toute œuvre ayant pour objet de procurer, avec l'éternel secours au pauvre, l'intérêt des humbles, la conservation de la vie, le bien-être général, a trouvé en eux des protecteurs tout-puissants. On ne contestera point à l'épiscopat du XVIII^e siècle l'honneur d'une admirable bienfaisance.

A côté des vertus sociales, nous avons rencontré chez la généralité de ces prélats les *vertus privées*. Saint Paul impose comme premier devoir à l'évêque de mener une vie irréprochable : *oportet episcopum irreprehensibilem esse*. Et vraiment il serait étrange de voir des hommes corrompus à la tête d'une Église chargée de conduire à la vertu, à la sainteté, au ciel. Il faut compter ici, sans doute, avec la misère humaine, avec les vices du recrutement, avec l'amollissement d'un siècle qui était en train de perdre la foi, et qui avait sur la question des mœurs des théories, des tolérances singulières. Ces influences diverses poussèrent dans le sanctuaire des sujets qui auraient dû rester dans le monde. Mais l'épiscopat avait souffert de ce danger moins qu'on n'aurait pu le craindre.

Ce qui avait sauvé la situation, dans le parti pris de faire de la prélature un apanage de race, dans cette poussée générale de la noblesse vers les grands bénéfices

de l'Église, c'est que les deux puissances avaient compris le péril d'appeler des indignes au rang suprême. Les candidats ne manquaient pas, candidats de grand nom, abbés de cour plus ou moins scandaleux ; mais les ministres de la feuille avaient continué à les ranger parmi ceux dont Louis XIV n'avait jamais voulu faire des évêques. Grâce à Dieu, il restait encore un choix large et varié parmi les autres prêtres de naissance et de conduite. Dirigés de bonne heure vers l'Église, livrés aux fortes études théologiques, qui les retenaient dix ans sur les bancs de Saint-Sulpice et de la Sorbonne pour y prendre le bonnet de docteur, ils y trouvaient une sauvegarde pour leur jeunesse, une formation cléricale, et une forte assise de sciences sacrées sur laquelle ils pouvaient bâtir l'édifice de connaissances plus humaines.

D'ordinaire, on a trop jugé ces évêques d'après les vices bruyants d'un Rohan, d'un Talleyrand, d'un Loménie, d'après les anecdotes que raconte Saint-Simon sur quelques prélats de cour. Pour les annalistes, dix évêques irréguliers tiennent plus de place dans l'épiscopat que cent vingt pontifes occupés simplement à gouverner leur diocèse. Un examen impartial de la situation nous a montré, en effet, sur les cent trente évêques titulaires en 1789, une dizaine de prélats qui avaient pu vraiment donner prise à la censure. C'était trop sans doute, ce serait aujourd'hui énorme. C'était assez pour faire aux flancs de ce grand corps une assez grave blessure, qui aurait pu s'envenimer et s'agrandir. Mais enfin ces défaillances partielles qui s'expliquent par le mode de recrutement, par les complaisances du siècle, ne sauraient entacher l'honneur de tout l'ordre. Ni la justice, ni l'histoire ne permettent de conclure du particulier au général.

Ces hommes, en qui nous trouvons éminemment les vertus sociales et généralement les vertus privées, avaient-ils les *vertus épiscopales* ? Sur ce point il y a du pour et du contre, en sorte que, pour rester dans la vérité, on risque de paraître tenir une balance avec la préoccupation de faire pencher le plateau du côté de l'éloge. Mais comment énoncer des propositions générales,

s'étonne qu'ils sachent présider les sessions avec une aisance singulière, et présenter des rapports pleins de compétence sur une route, un canal, un emprunt, un haras. C'est qu'ils s'entendent en administration, en finances, en voirie, en toutes choses aujourd'hui étrangères aux gens d'Eglise. Nous les avons trouvés diplomates consommés, hommes d'Etat, hommes de cour. Ils sont partout, dans les Etats généraux et provinciaux, dans les palais des rois, à Paris et à Versailles, dans les ministères, les ambassades, les parlements, les académies, les universités, les collèges, les écoles, les bureaux de bienfaisance. Impossible d'écrire l'histoire, non seulement du moyen âge mais de l'ancien régime, sans rencontrer le clergé, l'épiscopat à chaque pas. L'Eglise se trouve tellement renfermée aujourd'hui dans sa mission spirituelle qu'on est tenté de se demander où elle est; avant la Révolution on se demande où elle n'est pas.

Elle ne nous a point paru au XVIII^e siècle fatiguée de ce rôle multiple, de cette sollicitude universelle, ni disposée à abandonner une parcelle de son héritage séculaire. Dans les cités, dans les Etats, dans les régions du pouvoir, nous l'avons vue déployer pour l'accomplissement même de sa mission temporelle une nouvelle jeunesse. Les fameux économistes, les Etats provinciaux; ont rencontré dans une partie de l'épiscopat des disciples convaincus, un concours ardent, un engouement extraordinaire et qu'on pourrait trouver exagéré. Ce rayonnement social de la prélature donnait à la demeure de l'évêque, à son entourage, à sa vie de chaque jour, une animation qui contraste avec la solitude, j'allais dire le désert, de nos palais épiscopaux.

Avant de disparaître pour toujours de la scène du monde, ces évêques ont voulu prouver une dernière fois à quel point le clergé des Gaules fut toujours de son temps, toujours français, et refléta dans ses habitudes, dans ses préoccupations à travers les siècles, toutes les transformations de la vie nationale. On peut les suivre avec l'histoire, les voir dans les âges de fer revêtir la cuirasse et défendre héroïquement, avec Gozlin, Paris contre

l'envahisseur; plus tard, quand il s'agira de fournir des politiques, présenter en Richelieu le plus grand ministre peut-être qui ait gouverné les destinées d'un peuple¹; puis, quand la cour a tout absorbé, offrir au roi ces « courtisans de grand air », un Harlay, un Rohan-Soubise, un Polignac, pour lesquels Saint-Simon semble avoir épuisé les couleurs de sa palette; ensuite, quand une vraie fièvre de régénération sociale envahit la nation, donner tête baissée dans le mouvement, se faire les promoteurs, les protecteurs des assemblées provinciales, suppléer par leur ascendant à l'outillage laïque encore incomplet, en ouvrant à tous les progrès leurs villes et leur diocèse, saluer enfin, pleins de l'illusion commune, l'aurore de 1789, et ces Etats généraux d'où devait sortir une sorte de rénovation universelle.

Les évêques croyaient alors que la mission du clergé n'était point purement spirituelle, qu'il avait reçu du passé d'autres droits et d'autres devoirs; qu'il devait paraître sur tous les champs de l'activité nationale, partout où il pouvait apporter des lumières et des bienfaits; que l'homme étant complexe, multiplier les attaches entre lui et l'Eglise, c'était fortifier d'autant le faisceau de liens qui l'unissaient à elle, et travailler par là même au bien des âmes en s'occupant des corps. Est-il bien sûr qu'il faille définitivement condamner cette tactique comme ancien régime, qu'il n'y ait plus de place pour le prêtre en dehors du temple dans nos sociétés modernes? Dans une nation égalitaire et démocratique, aux Etats-Unis, les évêques tiennent à faire savoir qu'ils sont citoyens en même temps que pontifes. La part qu'ils prennent à tous les grands intérêts du pays, aux délibérations sur tel chemin de fer, telle réforme communale, telle amélioration économique, favorise leur action morale, et multiplie leurs relations avec un peuple qui n'a point songé à donner à son clergé la sacristie pour prison.

1. « L'Eglise, a dit M. Mignet, formait alors les grands politiques; elle développait la valeur propre de l'homme et y ajoutait la force du rang. » Machiavel remarque que le clergé composait les conseils du gouvernement, et que d'ordinaire la noblesse se bornait à exécuter les décisions prises dans ces conseils.